

Dominique LEGIER
Ancien Bâtonnier

Gabrielle GERVAIS de LAFOND

Philippe ROCHEFORT
D.I.C.E
D.E.S.S de Juriste d'Entreprise

William DEVAINE

Avocats Associés

Gérard LOZIER

Avocat honoraire

Damien TUYERAS
D.I.C.E
D.E.S.S de Juriste d'Entreprise

Caroline MILLON-MESNARD

Avocats Collaborateurs

Françoise DOUSSELIN

Juriste

**Société Civile Professionnelle
d'Avocats**
RCS ANGOULEME n° 300 536 737

Siège social

**2 bis, rue Carnot – BP 10203
16007 ANGOULEME CEDEX**

Cabinet secondaire

**2 rue des Récollets
16500 CONFOLENS**

**Tél : 05 45 90 10 00
Fax : 05 45 95 58 47**

Email : avocats@scp-legier.com.fr
Site : <http://www.llgr-avocats.fr>



**Certifié ISO 9001
par LRQA N° FQA 4000628**



MAIRIE
Vadalle
16560 AUSSAC VADALLE

ANGOULEME, le 8 décembre 2011

N.REF : AUSSAC VADALLE COMMUNE /EARL DE VADALLE
DL//SM-110652

MAIL : d.legier@scp-legier.com.fr

Monsieur le Maire,

Je vous remercie tout d'abord de bien vouloir noter que votre dossier et ouvert sous le n° 110652, numéro qu'il est préférable de rappeler à l'occasion de tout contact avec notre cabinet.

Le Tribunal Paritaire a constaté l'absence de conciliation le 1^{er} décembre dernier et a renvoyé le dossier au 8 mars 2012.

Nous avons relevé que les héritiers avaient engagés un recours devant le Tribunal Administratif, recours auquel se serait joint le fermier.

J'ai demandé à Me MAYAUD de me justifier de cette procédure dont vous allez être informé.

Du fait de cette procédure qui attaque votre titre de propriété, il y aura un sursis à statuer de rendu par la Tribunal Paritaire.

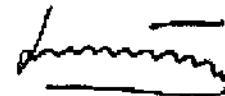
Je ne sais si Me DROUINEAU vous a répercuté mon courrier initial mais je précisais que mes honoraires étaient de l'ordre de 2 000 à 2 600 € HT devant le Tribunal Paritaire.

.../...

Dans l'immédiat, je vous demanderai une provision de 600 € HT soit 717,60 € TTC pour mes honoraires et de 80 € pour les frais.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments dévoués.

Dominique LEGIER
Ancien Bâtonnier



PJ. : facture + mémoire

D. LEGIER – G. GERVAIS de LAFOND – Ph. ROCHEFORT – W. DEVAINE

SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE D'AVOCATS
Cabinet certifié ISO 9001 par LRQA N° FQA 4000628

Dominique LEGIER
Ancien Bâtonnier

Gabrielle GERVAIS de LAFOND

Philippe ROCHEFORT
D.J.C.E
D.E.S.S de Juriste d'Entreprise

William DEVAINE
AVOCATS ASSOCIES

MAIRIE
Vadalle
16560 AUSSAC VADALLE

ANGOULEME, le 8 décembre 2011

N.REF. :
AFF. AUSSAC VADALLE COMMUNE /EARL DE VADALLE
DL/SM - 110652

FACTURE N° 112990

Rubriques	Frais Débours et honoraires assujettis à TVA
Provision sur Honoraires	600,00
TOTAL H.T.	600,00
TVA 19,60	117,60
TOTAL TTC	717,60
MONTANT DU	717,60 €

Les honoraires sont payables comptant. En cas de non règlement dans les quinze jours de la date d'envoi de la facture correspondante, il sera dû, conformément à la loi du 31.12.1992, une pénalité déterminée sur la base d'une fois et demi le taux d'intérêt légal.

N° SIRET 300 536 737 00038 – N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR7330053673700038

2 bis, rue Carnot – BP 10203 - 16007 ANGOULEME CEDEX

Tél : 05 45 90 10 00 Fax : 05 45 95 58 47

Email : avocats@scp-legier.com.fr

Site internet : <http://www.llgr-avocats.fr>

Membre d'une association agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté



Dominique LEGIER
Ancien Bâtonnier

Gabrielle GERVAIS de LAFOND

Philippe ROCHEFORT
D.J.C.E
D.E.S.S de Juriste d'Entreprise

William DEVAINE
AVOCATS ASSOCIES

MAIRIE
Vadalle
16560 AUSSAC VADALLE

ANGOULEME, le 8 décembre 2011

N.REF. :
AFF. AUSSAC VADALLE COMMUNE /EARL DE VADALLE
DL/SM - 110652

MEMOIRE N° 212621

Rubriques

Débours non
assujettis à TVA

Demande de provision sur débours 80,00

MONTANT DU 80,00 €

Les honoraires sont payables comptant. En cas de non règlement dans les quinze jours de la date d'envoi de la facture correspondante, il sera dû, conformément à la loi du 31.12.1992, une pénalité déterminée sur la base d'une fois et demi le taux d'intérêt légal.

N° SIRET 300 536 737 00038 – N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR7330053673700038



2 bis, rue Carnot – BP 10203 - 16007 ANGOULEME CEDEX

Tél : 05 45 90 10 00 Fax : 05 45 95 58 47

Email : avocats@scp-legier.com.fr

Site internet : <http://www.llgr-avocats.fr>

Membre d'une association agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté

